



# IUT Le Mans

Le Mans  
Université

## INVESTISSEZ DANS LA FORMATION DE VOS FUTURS COLLABORATEURS



“ Depuis la rentrée 2021, l'IUT du Mans délivre le BUT, Bachelor Universitaire de Technologie, dans quatre spécialités : Chimie, Mesures-Physiques, Génie Mécanique et Productique et Gestion des Entreprises et Administrations chacune déclinée en différents parcours de spécialisation et toutes proposées par apprentissage. Une licence professionnelle dans le secteur bancaire vient compléter notre offre de formations.

Le BUT, formation en trois ans, propose un programme pédagogique national construit sur une approche par compétences. Une part importante est consacrée aux enseignements pratiques et aux mises en situation professionnelle : stage, alternance, projet tutoré, jeux de rôles, business game/jeux d'entreprise.

Chaque année, ce sont près de 500 diplômés de l'IUT qui poursuivent leur formation ou entrent dans la vie active dans vos entreprises. Pour nous permettre de poursuivre cette mission, nous avons besoin de vous. Au nom de tous les étudiants, personnels et enseignants, je vous remercie sincèrement de votre soutien.

”

Claire Duverger,  
directrice de l'IUT du Mans



## NOS FORMATIONS

éligibles au versement du solde de la taxe d'apprentissage 2023

Toutes nos formations

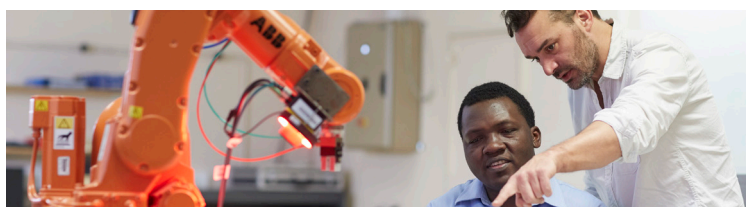
sont en alternance



Chimie

1 B.U.T décliné en 3 parcours

- Analyse, contrôle, qualité, environnement
- Matériaux et produits formulés
- Synthèse



Génie mécanique et productique

1 B.U.T décliné en 2 parcours

- Innovation pour l'industrie
- Simulation numérique et réalité virtuelle



Gestion des entreprises et des administrations

1 B.U.T décliné en 3 parcours

- Gestion comptable, fiscale et financière
- Gestion et pilotage des ressources humaines
- Gestion, entrepreneuriat et management d'activités

1 licence professionnelle

- Assurance, banque, finance parcours Banque



Mesures physiques

1 B.U.T décliné en 2 parcours

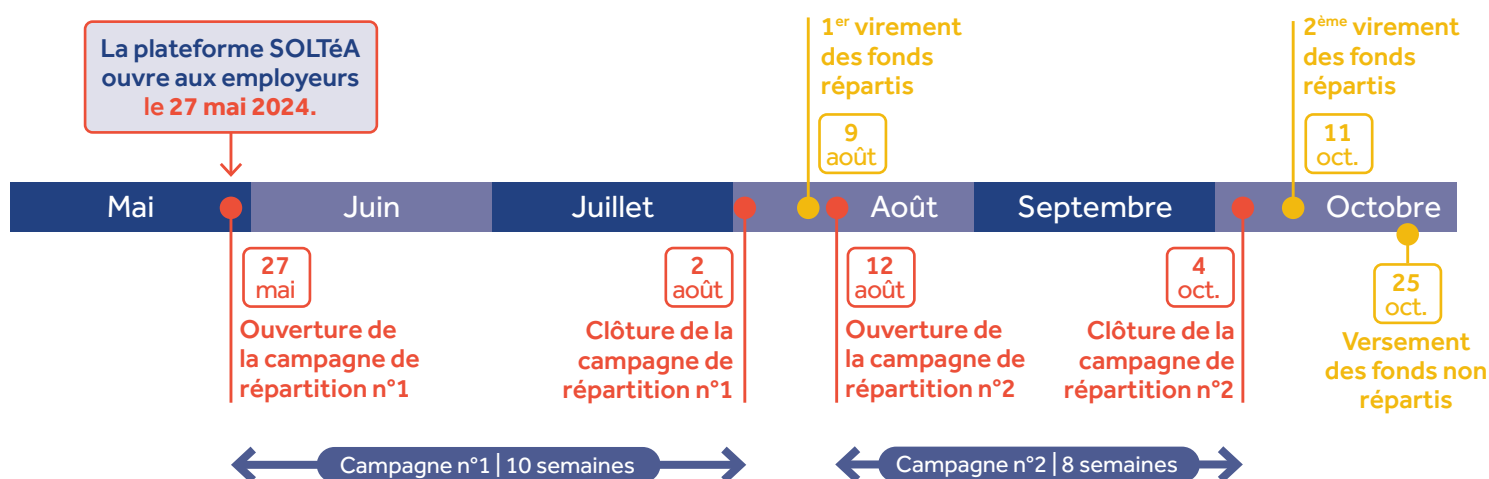
- Matériaux et contrôles physico-chimiques
- Mesures et analyses environnementales

# QUI verse le solde de la T.A ?

Que votre entreprise accueille ou pas un apprenti, vous devez vous acquitter du versement du solde de la taxe d'apprentissage et c'est vous qui choisissez le ou les établissements bénéficiaires.

## COMMENT verser votre solde de la taxe d'apprentissage ?

Depuis 2023, la collecte du solde de la Taxe d'Apprentissage est opérée par les URSSAF et MSA puis reversée à la Caisse des Dépôts et Consignations qui se chargera du versement des fonds aux organismes de formations habilités désignés par les entreprises. **La désignation des établissements se fait sur le plateforme SOLTéA**, c'est sur cet outil que vous pourrez choisir l'IUT du Mans comme bénéficiaire d'une partie ou de la totalité de votre solde de la taxe d'apprentissage. La plateforme SOLTéA vous permettra également de suivre l'état des versements.



C'est pendant ces périodes que vous pourrez désigner l'IUT du Mans comme bénéficiaire pour le versement de votre solde de la TA.

Numéro UAI : 0720083Z

## POURQUOI choisir l'IUT du Mans ?

Grâce à vous, nous investissons chaque année dans l'achat d'équipements pédagogiques : matériels et équipements pour nos laboratoires, ateliers et salles de travaux pratiques, fournitures, matériels informatiques et logiciels. **Cette contribution est essentielle pour nous permettre de maintenir notre parc instrumental et informatique au meilleur niveau et investir dans les technologies de demain.**

Votre soutien nous permet également de financer la participation d'intervenants professionnels dans nos formations, garante de la dimension professionnalisante de nos diplômes.

## CONTACT

Elodie HERBELIN, Responsable du pôle Relations Entreprises  
02 43 83 34 20 | [iut-lemans-entreprises@univ-lemans.fr](mailto:iut-lemans-entreprises@univ-lemans.fr)

